

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n° 2020/04/28-09-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 avril 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DECIDE :

OBJET : Expertise CMI

Le Conseil d'administration approuve l'expertise CMI telle annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35
Quorum : 18
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 28 avril 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université


